Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20260226-DELIB2026_05-DE

Département du **MORBIHAN**

Arrondissement de **LORIENT**

MAIRIE DE LANVAUDAN

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-six février à 18 heures 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Madame Dominique ELIOT, Maire.

Présents : ELIOT Dominique, LE CALOC'H Patrick, SALAÜN Nicole, ALORY Yannig, DUPUY Damien, EMERY Morgan, LE QUAY Michel, PATIN Hélène, RACAPE Sonia, HORELLOU Pierre, LUBAC Alexandre.
Absent : LANCELOT Jacky

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie MM. Les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire, Monsieur Yannig ALORY désigné pour remplir ces fonctions les accepte et prend place au bureau en cette qualité.
Date de convocation : 20 février 2026
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

2026/05 : Contrat territorial Lorient Agglomération – Travaux d'électrification et d'éclairage public

Monsieur Patrick LE CALOC'H, adjoint délégué aux travaux, rappelle les différents projets financés et propose la sollicitation d'un fonds de concours :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5216-5, autorisant le versement de fonds de concours entre la communauté d'agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Vu la délibération de Lorient agglomération, en date du 12 décembre 2023, mettant en place le dispositif de contrat territorial et approuvant son règlement d'attribution,

Vu les statuts de Lorient agglomération,

Considérant que la Commune de Lanvaudan souhaite réaliser le projet suivant : Travaux d'électrification et d'éclairage public

Dans ce cadre il est envisagé de solliciter un fonds de concours à Lorient agglomération au titre du dispositif de Contrat territorial,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **Décide** de demander un fonds de concours d'un montant de 39 512.75 € à Lorient agglomération, au titre du dispositif de contrat territorial, pour le projet de travaux d'électrification et d'éclairage public.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette demande, notamment la convention portant attribution du Contrat territorial pour ce projet d'investissement et les avenants de prorogation, le cas échéant.

Votants : 11	Pour : 11	Abstention : 0	Contre : 0

Certifié exact, pour copie conforme

Madame la Maire,
Dominique ELIOT

Le secrétaire de séance,
Yannig ALORY

MAIRIE DE LANVAUDAN
56240 MORBIHAN